



Numéro 57 - Nov. 2023

Bulletin mensuel publié par la CIMCT

Le ministre d'État émirati pour les Affaires de la Défense accueille de SG de la Coalition



Le ministre d'État pour les Affaires de la Défense à l'État des Émirats arabe unis, M. Mohammad Ahmad Al Bowardi, a reçu, le mercredi 15 novembre 2023, à la ville de Dubaï, le secrétaire général de la Coalition Islamique Militaire pour Combattre le Terrorisme (CIMCT), le Major Général Pilote Mohammad bin Saïd Al-Moghidi.

Les deux parties ont examiné les visions communes et les moyens de coopération conjointe, dans le but d'atteindre les objectifs visés de la guerre contre le terrorisme.

Le Général Al-Moghidi a mis l'accent sur l'importance des efforts de l'État des Émirats arabe unis, membre actif au sein de la CIMCT, et de ses expériences dans le domaine de la lutte antiterroriste.

Entretien du SG de la Coalition avec le ministre bahreïni de l'Intérieur



Le secrétaire général de la Coalition Islamique Militaire pour Combattre le Terrorisme (CIMCT), le Major Général Pilote Mohammad bin Saïd Al-Moghidi, s'est entretenu, le dimanche 19 novembre 2023, à la capitale bahreïnie Manama, avec le ministre bahreïni de l'Intérieur, le lieutenant-général cheikh Rashid bin Abdullah Âl Khalifa.

Le secrétaire général de la CIMCT a informé le ministre bahreïni des derniers développements relatifs aux initiatives et aux stratégies de la Coalition dans les différents domaines de lutte antiterroriste.

Le ministre bahreïni des affaires de la Défense reçoit le SG de la CIMCT



Le ministre des Affaires de la Défense au Royaume du Bahreïn, le lieutenant-général Abdullah bin Hassan Al-Nuaimi, a reçu, le lundi 20 novembre 2023, à Manama, le secrétaire général de la Coalition Islamique Militaire pour Combattre le Terrorisme (CIMCT), le Major Général Pilote Mohammad bin Saïd Al-Moghidi.

Au cours de la rencontre, le Général Al-Moghidi a informé le ministre bahreïni des activités de la CIMCT dans le domaine de la lutte contre les quatre domaines du terrorisme. Il s'est félicité du rôle pionnier important que joue le Royaume dans le domaine de la lutte contre le terrorisme, et de son action efficace au sein de la Coalition depuis sa fondation. Et ce, a ajouté le Général Al-Moghidi, partant de sa conscience vis-à-vis de la nécessité de s'aligner ensemble contre quiconque ose porter atteinte à la sécurité de nos patries et de nos sociétés.

La délégation de la Mauritanie célèbre la fête de l'indépendance



La délégation de la République Islamique de Mauritanie, composée du colonel Nafea Abdullah al-Bah, du colonel Mohammad Taqiyyullah al-Cheikh Mohammad Fadil, du lieutenant-colonel Mohammad al-Amine, et du lieutenant-colonel Abaw Ahbous, a organisé, le 28 novembre 2023, une célébration à l'occasion du 63ème anniversaire de l'indépendance.

Ont assisté à cette célébration le secrétaire général de la Coalition Islamique Militaire pour Combattre le Terrorisme (CIMCT), le Major Général Pilote Mohammad bin Saïd Al-Moghidi, .. (Suite à la page 2)



La délégation de la République Islamique de Mauritanie, composée du colonel Nafea Abdullah al-Bah, du colonel Mohammad Taqiyyullah al-Cheikh Mohammad Fadil, du lieutenant-colonel Mohammad al-Amine, et du lieutenant-colonel Abaw Ahbous, a organisé, le 28 novembre 2023, une célébration à l'occasion du 63ème anniversaire de l'indépendance.

CÉLÈBRE LA FÊTE

DE L'INDÉPENDANCE

Ont assisté à cette célébration le secrétaire général de la Coalition Islamique Militaire pour Combattre le Terrorisme (CIMCT), le Major Général Pilote Mohammad bin Saïd Al-Moghidi, en plus des représentants des États membres et des directeurs généraux des administrations de la CIMCT.

Le colonel Mohammad Taqiyyullah al-Cheikh Mohammad Fadil a prononcé un discours à cette occasion, au début duquel il a exprimé sa profonde gratitude au serviteur des deux mosquées sacrées, le roi Salmân bin 'Abdel-'Azîz, à son prince héritier et son Premier ministre, le prince Mohammad bin Salmân bin 'Abdel-'Azîz, et à son ministre de la Défense et PDG du Conseil des ministres de la Défense auprès de la CIMCT, le prince Khâlid bin Salmân bin 'Abdel-'Azîz, pour l'hospitalité qu'ils leur ont réservé depuis leur arrivée à la Terre sainte. M. le colonel a passé en revue l'histoire de la République islamique de Mauritanie, qui a obtenu son indépendance de la France, le 28 novembre 1960.

Il a ensuite parlé de la situation géographique de la République, portail occidental de la région du Sahel et du Sahara. La République est bordée au Sud par le Sénégal, au Sud et à l'Est par le Mali, au Nord par l'Algérie et le désert occidental, et à l'Ouest par l'océan Atlantique. La Mauritanie est l'un des États les plus vastes en Afrique. Elle s'étend sur une superficie de 1.030.700 km2, avec quelque 4 millions d'habitants.

Le système politique en Mauritanie, a précisé M. colonel, est un système présidentiel démocratique, et la langue arabe est la langue officielle su pays, dont la devise est L'ouguiya-MRU. Il a ajouté que la Mauritanie était le trait d'union entre l'Afrique de l'Ouest et le

Maghreb arabe, avec 6000 km de frontières communes avec les pays voisins, qu'elle donnait sur les plus importantes routes commerciales, et qu'elle possédait un littoral de plus de 700 km sur l'Atlantique.

La République Islamique de Mauritanie, s'est prévalu M. le colonel, possède des ressources économiques considérables, dont la richesse piscicole, le fer, le cuivre et l'or, en plus de l'exploitation en cours du pétrole et du gaz naturel. Et de renchérir que la République possède de vastes terrains arables, qui produisent le riz et les légumes, entre autres produits agricoles, sans omettre la richesse animale, qui correspond à des millions de têtes de bétails, dont une partie est destinée à l'exportation vers les États voisins.

En ce qui concerne la situation sécuritaire, a poursuivi M. le colonel, la République a été victime de maintes attaques terroristes successives au début de l'an 2005, dont la première avait été perpétrée contre une unité dans la région de Lemgheity, au Nord du pays. Cette attaque avait été suivie d'autres dans plusieurs villes mauritaniennes, dont la capitale Nouakchott. Du coup, la République Islamique de Mauritanie avait adopté une stratégie qui reposait sur une approche sécuritaire à quatre axes, à savoir :

- L'axe juridique, qui consiste à stipuler de nouvelles lois sur la lutte antiterroriste ;
- L'axe militaire et sécuritaire, qui consiste à combattre et à poursuivre les terroristes, et à créer des unités spécialisées dans la lutte antiterroriste ;
- L'axe social qui correspond d'une part sur une gouvernance sage, et d'une autre sur l'élaboration d'une stratégie intégrale pour exterminer la pauvreté et pour intégrer les terroristes repentis dans la société.
- L'axe intellectuel et religieux, qui vise à nouer des dialogues avec les terroristes pour rectifier leurs idées religieuses erronées à l'aide des arguments.

M. le colonel a fait état des concertations qui ont été effectués entre les États du périmètre géostratégique, et qui ont abouti à la fondation d'un groupe composé des cinq États du Sahel (la Mauritanie, le Mali, le Burkina Faso, le Tchad et le Niger); la fondation de ce groupe (G5), qui a pour objet la lutte contre le terrorisme et le développement de la région, a donné ses fruits dans toute la région.

Au terme de son discours, M. le colonel a invité l'assistance à regarder un documentaire sur la République Islamique de Mauritanie.





■ La République Islamique de Mauritanie : aperçu :

Origine de l'appellation :

Les « Maures » est le nom que les Européens ont donné aux habitants du Maghreb arabe et de l'Andalousie et aux Amazighs. Ainsi, le terme « Mauritanie » signifie les territoires des Maures, c'est-à-dire les gens à la couleur de peau brune.

Le nom de la « Mauritanie » remonte aux époques carthaginoise et romaine, et avait été donné à l'ensemble de la région du Nord de l'Afrique. La Mauritanie signifie : le territoire des hommes à la peau brune. Les voyageurs arabes avaient connu cette région et l'avaient appelée « Bilad Chinguit », ou « le désert des hommes masqués », ou encore « les territoires des Lemtouna », mais l'appellation la plus ancienne que les géographes arabes ont donné au pays était « Bilad Anbiya ».

Histoire:

La Mauritanie avant l'apparition de l'Islam :

À cette époque, des tribus soudanaises provenant des régions du Sud, parallèles au fleuve et au centre, se nomadisèrent sur ces territoires. Plus tard, des tribus amazighes issues des Sanhadja (Lemtouna, Kadala, Machdhouf) contrôlèrent les routes commerciales allant de Sijilmassa au Nord à Aoudaghost au Sud.

La Mauritanie après l'avènement de l'Islam :

L'Islam apparut en Mauritanie au début de l'an 116 de l'hégire (734 du calendrier grégorien), à la suite de la conquête du Maghreb par Habib bin Abî 'Ubaydah bin Nâfi', à l'époque où 'Ubaydullâh bin al-Habhab régnait sur Kairouan. Aussitôt, les hommes voilés parmi les Sanhadja embrassèrent l'Islam. Ils étaient alors présidés par la tribu de Lemtouna. Ensuite, ils fondèrent l'État des Almoravides, sous la conduite de Yahia bin Ibrahim.

L'État des Almoravides :

Au cours des Vème et Vlème siècles de l'hégire, l'État des Almoravides, issu d'un mouvement islamique pour la prédiction et la réforme, devint une puissance régionale économique et militaire qui contrôla nombre de routes commerciales. Cet État, fondé sur une idéologie malikite sunnite, porta le nom de l'État de Ribât (lutte sur le sentier d'Allah) et de Réforme. Ce nouvel État s'étendit de l'océan Atlantique à l'Ouest au Royaume de de Kanem, au lac de Tchad à l'Est, et du bassin du fleuve du Sénégal au Sud aux montagnes de l'Atlas au Nord. Ses frontières allèrent au-delà de la Méditerrané pour comprendre des parties de la péninsule ibérique et l'Andalousie.

La Mauritanie arabe :

Au début du Vème siècle de l'hégire, des tribus arabes arrivèrent au pays. Au Vlème siècle de l'hégire, les tribus arabes des Banou al-Ma'qil, provenant de la Haute-Égypte et accompagnant la fameuse migration des Banou Hilâl vers les pays du Maghreb arabe, s'établirent en Mauritanie. Elles se heurtèrent à une opposition acharnée de la part des tribus amazighes, mais cette opposition s'éteignit grâce à l'unité de la religion islamique. Avec le temps, les deux groupes se fusionnèrent pour produire une race arabo-amazighe homogène – en plus de quelques habitants africains – qui constituent les présents habitants de la Mauritanie.

Le climat :

La Mauritanie est située au Nord de l'équateur, où les pluies sont rares et le climat est chaud. En général, le climat est désertique, chaud et sec. La température varie entre 27 et 42°C. Dans les régions côtières qui donnent sur l'Atlantique, dont la ville de Nouadhibou, la température diminue et arrive parfois à 20°C. Au Sud, le climat est plutôt tropical, chaud et pluvieux en été (300-400 ml.), et tempéré et sec en hiver. Au Nord et à l'Est, le climat est parfaitement désertique sec.

$\ \ \, \text{La population}:$

Selon les recensements de 2022, la population est arrivée à 4.6 millions d'habitants, dont 80% sont des Arabes, et 20% sont des populations à peau brune.

L'Islam est à 100% la religion de la Mauritanie, et ses habitants adoptent la doctrine sunnite malikite.

La population en Mauritanie utilise plusieurs dialectes, dont le hassanya, le wolof et le peulh. Cependant, la langue arabe est la langue officielle du pays.

L'économie :

La Mauritanie possède des richesses notables.

- Elle possède des mines de fer, au Nord, exploitées par la compagnie nationale de l'Industrie et des mines ;
- La richesse piscicole sur les côtes mauritaniennes constitue la plus grande réserve dans la région ;
- L'exportation du pétrole et du gaz naturel est en cours ;
- La richesse animale se trouve sur l'ensemble des territoires nationaux :
- L'agriculture est exercée dans les vallées et sur les bords du fleuve :
- Les échanges commerciaux avec les États voisins et les partenaires sont actifs.





Imposer des valeurs particulières: impact sur la propagation du terrorisme et de l'extrémisme violent

La Coalition Islamique Militaire pour Combattre le Terrorisme (CIMCT) a organisé, le mardi 8 novembre 2023, un cours sous le thème de « Imposer des valeurs particulières : impact sur la propagation du terrorisme et de l'extrémisme violent ». Le cours a été donné par le délégué du Royaume de Bahreïn auprès de la Coalition, le colonel Pilote Dr. Ali Mohammad Mahmoud.

Le délégué bahreïni a consacré ce cours à l'explication du concept des valeurs humaines qui régissent les différentes communautés et qui façonnent leur culture en général. Il a fait état de l'importance et des propriétés des valeurs humaines, et a donné la liberté comme exemple de ces valeurs multidimensionnelles. Il a également parlé de la mondialisation comme moyen d'imposer certaines valeurs particulières, et a mis l'accent sur le danger de la liberté anarchique, son impact sur l'individu et la société, et les retombées de cet anarchisme, étant à l'origine de la propagation de l'extrémisme violent et du terrorisme.

Il a commencé le cours par une définition de ces valeurs et des principes sur lesquels repose la vie de l'homme, et que l'homme tient à les acquérir et à les maintenir, puisque ces valeurs et principes l'aident à vivre dans la béatitude, et à sauvegarder sa dignité, sa liberté et ses droits, et l'incite à remplir ses devoirs. Ensuite, il a passé à l'importance des valeurs pour l'individu et pour la société, puisqu'elles organisent la vie des gens, réalisent leur bonheur et répandent la paix et la prospérité. De plus, les

valeurs humaines servent à uniformiser les communautés, puisqu'elles enracinent les idées du respect mutuel, de l'entente et de l'acceptation de l'autre, et contribuent à écarter les conflits à base de discrimination fondée sur la couleur, le genre ou la race. Il a affirmé que les valeurs humaines œuvraient en vue de mettre les différences de côté et de se focaliser sur les similitudes, afin d'ancrer la communication entre les peuples. En outre, a-t-il renchéri, les valeurs humaines augmente le respect de soi, car lorsque l'homme est bien traité et respecté par autrui, et lorsque son rôle est apprécié et sa dignité maintenue, son respect de soi et son sens d'appartenance à la société au sein de laquelle il vit augmenteront.

Le conférencier a énuméré les propriétés qui distinguent les valeurs humaines qu'acquiert l'homme à l'exclusion des autres créatures, soulignant que ces valeurs sont personnelles, de sorte que chaque individu possède ses propres valeurs et détermine la méthode de les mettre en œuvre. Ces valeurs sont également proportionnelles, a ajouté le conférencier, puisqu'elles varient selon le lieu et le temps, si bien que celles d'entre elles qui s'adaptent à un lieu et à un temps donnés ne sont pas adéquates à un temps ou à un lieu différents. Donc, les valeurs varient selon l'environnement et la société. Il a indiqué que les valeurs étaient acquises, et n'ont rien à voir avec la généalogie, et qu'elles étaient liées les unes aux autres. Et de préciser que les valeurs sont variables en proportion avec les sociétés, les temps et les besoins individuels et collectifs, et que cependant, les valeurs humaines pouvaient être classées en catégories principales, dont les valeurs universelles, convenues par les individus et les sociétés, les valeurs morales, les valeurs religieuses, les valeurs esthétiques, les valeurs intellectuelles, les valeurs matérielles, les valeurs sociales, les valeurs émotionnelles et les valeurs économiques.

Pour que l'idée soit plus claire, le conférencier a donné l'exemple de la valeur de la liberté. Il a expliqué les formes et les propriétés de la liberté. Puis, il a divisé ses types en liberté responsable, soit la liberté modérée qui respecte celles des autres et qui est régie par les lois et les législations, la liberté déchaînée, régie par la loi des jungles, et la liberté plénière qui entraîne la propagation de l'anarchie parmi les êtres humains. Ensuite, il



a évoqué le rôle de la mondialisation en tant que moyen pour imposer certaines valeurs particulières, si bien que les valeurs sont dictées par les puissances mondiales qui ont la mainmise politique, économique, militaire et culturelle ; ces puissances privilégient les valeurs matérielles de consommation qui sont au service du plus fort et du plus influent. Il a également cité Samuel Huntington qui a défini la mondialisation comme étant l'idéologie créée par l'Occident pour faire face aux cultures non-occidentales, et que le choc entre les civilisations est le prélude à une guerre universelle entre cette civilisation occidentale et les autres civilisations.

Le conférencier a donné un exemple concret sur la liberté anarchique, qui a la liberté de préciser l'identité de genre. Il a passé en revue l'histoire de cette liberté, son développement et ses séquelles sur l'individu et sur la société. Il a affirmé le rejet, par les Livres célestes, de l'homosexualité qui s'oppose à la nature innée saine. Il a cité la Genèse dans la Bible : « Les gens de Sodome étaient méchants, et de grands pécheurs contre l'Éternel » [13 : 13], et a évoqué l'annulation des lois qui s'opposent à l'homosexualité, pour arriver à l'étape des Principes de Yogyakarta, rédigés en 2006, qui prêchent la liberté de l'homme à choisir son identité de genre. Le conférencier a mis en garde contre le danger du principe du « Spectre du genre » et de la liberté de l'homme de choisir son genre selon ses inclinations.

La civilisation occidentale, a révélé M. le colonel, ne s'est pas contenté de créer ses valeurs particulières variables, mais a cherché à les répandre dans le monde entier, profitant de la détérioration des valeurs humaines au cours des 50 dernières années et du changement de l'attitude mondiale vis-à-vis de l'homosexualité, qui est passée du refus à l'étonnement, puis de la sympathie à l'acceptation, pour finir par la promulgation des législations et par l'autonomisation.

Le conférencier a abordé les effets de la propagation de ces valeurs extravagantes, dont la propagation de l'extrémisme en contrepartie, puisque, selon la troisième loi de Newton, « Pour chaque action il y a une réaction égale et opposée ». De là, a-t-il poursuivi, nous pouvons affirmer l'existence d'un dérèglement

dans l'introduction des valeurs particulières variables dans d'autres sociétés qui ont des constantes et des valeurs différentes, puisque cela peut provoquer une réaction extrémiste, dont la cause principale est la communauté occidentale qui ignore la particularité des sociétés conservatrices. En revanche, a-t-il fait remarquer, il existe une catégorie de sociétés conservatrices qui, ne possédant pas les instruments intellectuels nécessaires pour faire face à cette introduction, recourt à des méthodes extrémistes violentes pour défendre leurs valeurs et leurs principes. Là, les médias occidentaux fustigent les auteurs de ces actes, tout en feignant oublier les pratiques qui ont provoqué la réaction de la société conservatrice.

Au terme du cours, M. le colonel a proposé une stratégie que la CIMCT peut adopter et qui concerne la lutte contre ces valeurs extravagantes, en procédant à la détection, au suivi et à l'analyse des phénomènes, puis à intensifier la sensibilisation et la protection par le biais des médias modérés, des messages, du traitement fourni, des conseils et de la formation, pour arriver à la coordination et à l'évaluation. M. le colonel a jugé impératif de rappeler les constantes, de préserver les valeurs humaines saines, et d'empêcher les sociétés de traîner après les intérêts et les passions. Il a souligné que les valeurs islamiques peuvent servir de modèle civilisationnel à l'univers, à l'homme et à la vie, puisqu'elles constituent des valeurs civilisationnelles humaines raffinées qui appellent à protéger l'environnement et à combattre la corruption sur terre, et affirment qu'Allah a créé les gens en peuples et en tribus pour se connaître, pour s'entraider dans la bienfaisance et la piété et pour s'interdire le péché et l'agression. Les valeurs islamiques, a-t-il conclu, appellent les gens à se garnir des meilleures moralités, dont l'intégrité et l'honnêteté, confirmant que si ces valeurs islamiques ont réussi à libérer l'esprit humain et à le purifier de l'adoration de la nature, des arbres et des idoles, elles sont certes capables de protéger l'individu, la société et la nature innée saine de l'être humain.



■ Qu'est-ce que l'Intelligence artificielle générative?

L'Intelligence artificielle générative correspond aux modèles d'IA, capables de générer un contenu unique et originelle multiforme, dont des textes, des audios, des images, des clips et des prototypes 3D. Si l'IA générative est une catégorie d'intelligence artificielle, elle se distingue de celle-ci par la focalisation sur la créativité et l'originalité. Au lieu d'effectuer une simple analyse des données existantes ou d'utiliser ces données pour en générer d'autres, les modèles de l'IA générative sont capables de générer des types de produits variés, en ce qui concerne la lutte contre le terrorisme. Elle offre une méthode évoluée pour le règlement des problèmes à l'aide de l'informatique, puisqu'elle constitue une technologie de pointe, utilisée dans des domaines variés, y compris la lutte contre le terrorisme.

Le terrorisme représente un danger qui menace la sécurité et la stabilité mondiales. Raison pour laquelle le recours à la technologie pour combattre ce danger est devenu une nécessité urgente. De là, le meilleur instrument disponible pour faire face au terrorisme de manière efficace est l'IA générative, qui utilise les technologies de l'apprentissage automatique (deep learning) pour générer des textes similaires à ceux de l'homme, d'où la création de modèles linguistiques naturels, capables de comprendre et de produire des textes, de manière généralement identique à la production humaine.

L'IA générative peut devenir un instrument puissant dans la lutte antiterroriste et dans le renforcement de la sécurité mondiale. Avec le progrès technologique constante, l'IA générative peut intervenir dans les enquêtes de circulation, ou dans l'analyse des données variées, relatives aux opérations de protection. L'IA générative peut également contribuer à la construction et à l'exploitation des entrepôts de données, et peut soutenir les opérations procédurales et analytiques des autorités judiciaires et sécuritaires. Si l'IA générative constitue un bond sensible dans le domaine de la lutte contre le terrorisme, elle relève de nombreux défis, dont les questions relatives à la vie privée et à la sûreté, ou l'emploi garanti de la technologie de manière responsable et éthique.

■ La valeur ajoutée de la lutte contre le terrorisme à l'aide de l'IA générative :

L'IA générative peut offrir une importante valeur ajoutée dans le domaine de la lutte contre le terrorisme. Elle permet une meilleure compréhension des informations et des données relatives aux menaces terroristes et aux analyses sécuritaires. Par exemple, les technologies de l'IA peuvent être employées pour analyser les mégadonnées fournies par des sources différentes, dont les réseaux sociaux ou les base de données gouvernementales. Ces analyses peuvent contribuer à identifier les nouvelles orientations et méthodes des attaques terroristes et, par conséquent, à supputer les éventuelles cibles et les groupes extrémistes qui planifient ces attaques.

En outre, l'IA générative peut devenir un instrument puissant dans la lutte contre le terrorisme, dans le sens où elle peut être utilisée pour analyser et décrypter le contenu extrémiste publié sur le réseau Internet et, par conséquent, élaborer des stratégies de lutte. Par exemple, les technologies de traduction générative peuvent être utilisées pour transformer le contenu extrémiste en messages modérés ou en messages pédagogiques qui exercent une influence sur les lecteurs et qui embarrassent les prédicateurs extrémistes.

De plus, l'IA générative peut jouer un rôle dans l'optimisation des mesures de sécurité et de surveillance, en l'employant dans l'analyse des données de cette surveillance, comme les images enregistrées par les caméras, ou la détection du comportement ordinaire ou suspect. Ces analyses intelligentes peuvent repérer les menaces et assurer aux autorités compétentes une alerte précoce avant la production des attaques.

Par ailleurs, l'IA générative peut être utilisée pour développer des solutions sécuritaires créatives. Par exemple, elle peut être utilisée pour créer des modèles de simulation des scénarios sécuritaires, afin d'évaluer l'efficacité des différentes stratégies de lutte antiterroriste, ou pour assurer une formation globale aux



cadres sécuritaires, afin de renforcer leurs compétences face aux menaces terroristes.

En général, l'IA générative peut produire un changement positif sur les efforts de lutte antiterroriste, par le truchement de l'analyse des données et des informations, du diagnostic précoce, et du développement des solutions sécuritaires créatives.

L'IA générative par rapport aux méthodes de lutte antiterroristes:

L'IA générative sert d'analyser les mégadonnées à l'aide des technologies d'analyse disponibles des mégadonnées, dont les vidéos, les images, les SMS et les réseaux sociaux, afin de détecter les éventuelles activités terroristes et de poursuivre les éléments suspects. Elle sert également à effectuer des exercices sur les prototypes, afin de faire la connaissance des comportements suspects qui mènent à dépister des activités terroristes. Ces prototypes peuvent être utilisés pour repérer un comportement étrange, et des personnes qui peuvent être menacées.

La traduction et l'analyse linguistique :

Les technologies de l'IA générative peuvent être utilisées pour analyser et traduire le contenu linguistique suspect – des SMS par exemple ou des postes sur les réseaux sociaux – d'une langue à une autre, afin de comprendre le contenu et de découvrir les menaces éventuelles.

La détection de la manipulation des images :

Les technologies de l'IA générative peuvent être utilisées pour détecter toute manipulation effectuée sur les images, et déterminer les changements ou les manipulations appliqués pour des raisons terroristes.

Emploi de l'IA générative dans la lutte contre le terrorisme : expériences internationales :

Expérience des États-Unis :

Les États-Unis ont développé le programme de contre-terrorisme PALANTIR qui utilise l'intelligence artificielle. Ce programme effectue des analyses prédictives des données pour découvrir les catégories et les contacts suspects. Ce programme a amélioré la capacité du gouvernement américain dans la détection et la prévention des éventuelles attaques terroristes.

Expérience du Royaume Uni :

Le Royaume Uni a employé l'application CORTICA dans la lutte contre le terrorisme. Cette application analyse les photos et les vidéos pour identifier les visages et les actes suspects in situ. Les premiers résultats ont prouvé que cette application est capable d'améliorer les opérations de surveillance, et de contrecarrer les menaces terroristes.

Expérience de la France :

La France a développé le système ALCIS pour mettre l'IA au service de la lutte contre le terrorisme. Ce système analyse les données et identifie les catégories suspectes, afin de détecter les probables actes terroristes. Ce système a contribué à améliorer les compétences de la Police française face aux menaces terroristes.

Expérience de la Russie :

La Russie a développé le système Russia AI, qui analyse les données et surveille les réseaux sociaux pour identifier les individus et les groupes impliqués dans des activités terroristes. Ce système a prouvé son efficacité dans la détection des menaces, d'où la réduction des activités terroristes.

De ce qui précède, nous pouvons dire que l'IA générative, employée dans l'analyse des données et la génération de solutions intelligentes, offre la meilleure opportunité à la lutte conjointe contre le terrorisme. L'IA générative peut déterminer les procédures sécurisées rapides, et peut prévoir les comportements terroristes. Par conséquent, elle épargne le temps et les efforts, et trouve les ultimes solutions aux problèmes du terrorisme. Ainsi, l'IA générative contribue-t-elle, sur un large élan, à la lutte contre le terrorisme.







« La Philosophie de la lutte contre le terrorisme » est le titre d'un ouvrage, rédigé par le Dr. Ibrâhîm al-Namlah, dans lequel il a détaillé des éléments fondamentaux, et a expliqué la philosophie de la lutte contre le terrorisme d'une manière ultimement rationnelle, loin de la partialité ou l'outrance. Le paragraphe sur les réactions face au terrorisme a surtout attiré mon attention, compte tenu de leur présentation neutre, sans exagération ni amoindrissement, comme suit :

Les personnes qui réagissent directement au terrorisme peuvent être divisées, quant à la responsabilité qu'elles assument, en quatre catégories. La division de ces personnes en responsables directs et indirects constitue ici une division procédurale, qui n'exprime clairement pas la visée, mais elle prime leur division en catégories actives ou passives, à l'habitude de la division faite par rapport aux personnes qui exercent, qui sont influencées, ou qui rejettent certains comportements répréhensibles, comme le tabagisme ou la sodomie. Cette division est donc la suivante :

- La première catégorie correspond aux auteurs des actes terroristes, qui sont dans leur majorité des jeunes ou des adolescents. L'étude de cette catégorie requiert l'examen de leurs contextes socio-psychologiques, et l'analyse approfondie de leurs personnalités. En fait, certains de ces auteurs se sacrifient pour des convictions qui ne sont forcément pas compatibles aux considérations légales et juridiques. Si la plupart d'entre eux sont dévoués à leurs principes, ils accordent la prééminence aux émotions au détriment de la raison. Ces émotions sont provoquées par des éléments occultes, qui tirent parti des médias modernes, étant pour eux un dispositif efficace, et dont les jeunes ne découvrent l'identité que quand il est trop tard. Le périmètre de cette catégorie est étroit et restreint. Par conséquent, les mesures de prévention, le traitement, le conseil et la protection donnent des résultats tangibles à son sujet.
- La deuxième catégorie réunit les incitateurs. Cette catégorie est souvent clandestine, et ne fait pas surface; elle ne noue aucune relation avec les médias, classiques soient-ils ou modernes, si ce n'était par la télécommande. Elle agit en catimini et contrôle souvent la première catégorie à distance. Les incitateurs sont peut-être inconnus pour les auteurs, car s'ils les connaissent, ils peuvent s'insurger contre eux. Là, apparaît l'idée de la possession. Autrement dit, lorsqu'une catégorie de gens est disposée à semer les troubles dans un milieu donné, les incitateurs s'empressent de s'emparer de cette catégorie, et de lui fournir toute sorte d'appui. Dans la plupart des cas, les incitateurs sont affiliés à des appareils de renseignement, qui ne souhaitent aucun bien ni aux États cibles des actes terroristes, ni à leurs auteurs naturellement qui sont les sujets de ces États contre lesquels ces incitateurs provoquent ces auteurs.
- La troisième catégorie consiste aux souteneurs, dont les motifs et les objectifs convergent avec ceux des auteurs, mais dont la traduction de ces motifs et objectifs est différente. Ils assurent le soutien matériel et moral aux auteurs, dont ils profitent pour donner corps à leurs visées. Le périmètre de ces souteneurs est plus large que celui des deux premières catégories, et le contrôle exercé sur eux est plus difficile à exercer par rapport au contrôle imposé à la première catégorie. Cependant, ce contrôle est possible avec l'analyse approfondie de leurs personnalités et des causes pour lesquelles ils appuient les actes de violence. La dimension intellectuelle relative à cette catégorie se manifeste dans la prévention par le traitement, qui est le procédé le plus difficile.
- Ici, il s'avère nécessaire d'affirmer que les souteneurs des opérations terroristes n'appartiennent toujours pas au domaine intérieur au sein duquel le terrorisme est exercé ou à partir duquel il prend essor. En fait, certaines parties prenantes étrangères préméditent d'assurer un soutien indirect et inaperçu au terrorisme, en procédant à créer des groupes terroristes, ou à astreindre des groupes anciens, ou récemment créés, ou susceptibles d'apparaître dans l'avenir.

Le soutien indirect consiste, entre autres, à héberger des prétendus accusés de commettre des actes terroristes, ou des condamnés dans leurs pays, sous prétexte de respecter des droits de l'homme, ou de contraindre les dits réfugiés à respecter l'ordre public, ou de défendre le droit d'asile politique. Ce soutien laisse prévoir que ces parties prenantes ont peut-être l'intention d'exercer à la rigueur des pressions sur ces États. Cela arrive fréquemment en Occident, même après que le besoin recherché de la présence de ces personnes est épuisé : de fausses accusations leur sont imputées, elles sont privées de leurs possessions informationnelles, elles sont exilées, incarcérées, ou déportées, ou souvent accusées à tort de crimes punissables.

• La quatrième catégorie est constituée des sympathisants. Ceux-ci ont des principes, des perspectives et des objectifs différents de ceux des trois premières catégories. Cependant, ils tombent d'accord avec elles dans les méthodes, et soutiennent ces catégories dans les instances et les conseils qui débattent le terrorisme. Mais, quand ces catégories déchoient, ils les désavouent et désavouent leurs actes. Le périmètre de cette quatrième catégorie est plus large que ceux des trois premières, d'où la difficulté du traitement. En fait, les éléments de cette quatrième catégorie n'ont forcément pas ni des visions ni des objectifs communs ; ils ne convergent que sur la cible. Cette catégorie s'éclipse face aux campagnes sérieuses contre le terrorisme. Cela a été confirmé lors des opérations visant les auteurs des actes terroristes.

Dr. Ali Ibn Ibrâhîm al-Namlah, La Philosophie de la lutte contre le terrorisme : l'identité, les causes et l'affrontement, éd. Dâr Bîssân, Riyad, Tome 2, pp. 32-36.



Programme de formation sur la cryptomonnaie







La Coalition Islamique Militaire pour Combattre le Terrorisme (CIMCT) a organisé, le lundi 20 et le mardi 21 novembre 2023, en collaboration avec l'Académie financière, un programme de formation en faveur des représentants des États membres, sous le thème des « Moyens et dangers de l'exploitation de la cryptomonnaie dans le financement du terrorisme ».

Le programme de formation, qui a été donné par le Dr. Abdallah bin Fâzi' al-Qarni, en présence du secrétaire général de la CIMCT, s'est étalé sur plusieurs axes, dont : comprendre la nature de la cryptomonnaie, sa création et son développement ; connaître la technologie, les propriétés et les types de cryptomonnaies ; apprendre les moyens et les dangers de l'exploitation de la cryptomonnaie dans le financement du terrorisme ; et connaître le cadre règlementaire de la répression de l'usage de la cryptomonnaie dans le financement du terrorisme.

Ce programme de formation s'inscrit dans le cadre de la stratégie adoptée par la Coalition dans le domaine de la lutte contre le financement du terrorisme. De plus, ce programme concrétise les objectifs stratégiques de la Coalition, dont la prise des mesures efficaces pour affermir les opérations de protection et de détection, et pour réduire les opérations du financement du terrorisme. Cela peut avoir lieu à l'aide de la fourniture coordonnée de consultations, susceptibles de booster les procédures législatives, opérationnelles et informationnelles au sein des institutions des États membres ; à l'aide aussi de l'organisation de stages particuliers dans les États membres, afin de consolider leurs compétences dans le domaine de la protection, de la détection, de notification et d'échange d'informations.

Le programme de formation, présenté selon une perspective internationale, a pour objet de pourvoir les délégués des États membres des connaissances et des compétences nécessaires aux mécanismes de lutte contre les crimes financiers, de préciser les moyens de la protection et de la lutte contre la criminalité par le truchement des législations et des règlementations ad hoc. Le programme passe également en revue le contexte et la nature du crime financier, de celui du blanchiment d'argent, de celui du financement du terrorisme et de celui de la corruption. Il examine les moyens de prévenir et de combattre ces crimes, ainsi que le rôle du secteur militaire et sécuritaire dans ce domaine. Le programme apprend aux délégués des États membres les compétences de la gestion ingénieuse des dangers du crime financier, ainsi que les exigences financières pour les mettre efficacement en œuvre.

Au terme du programme, des exemples et des exercices sur des cas de suspicion de crime financier, tirés de la réalité, ont été donnés.



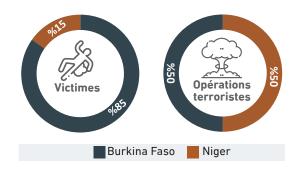


Le terrorisme dans les États du G5 Au cours du mois de novembre 2023



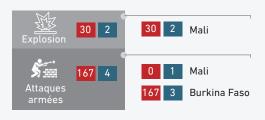
Au cours du mois de novembre, les États du Sahel ont témoigné d'une croissance de 535% des opérations terroristes, augmentant de 200% le nombre total des victimes en morts et en blessés, par rapport au mois d'octobre 2023.

Pays	Opérations terroristes		Victimes (morts et blessés)	
	Oct. 2023	Nov. 2023	Oct. 2023	Nov. 2023
Burkina Faso	1	1 3	0	1 167
Mali	0	1 3	0	1 30
Niger	1	↓ 0	31	↓ 0
TChad	0	= 0	0	= 0
Mauritania	0	= 0	0	= 0
Total	2	† 6	31	197



Secteur civils Organisations non gouvernementales (ONG) Mali 0 1 0 0 30 2 Nbre de victimes Nbre d'opérations

Impact des opérations terroristes selon le mode opératoire



Opérations terroristes et victimes selon les agents exécutants

Nusrat Al-Islam wa al-Muslimin

8 2 Mali

Les plus importants développements politiques et sécuritaires sont les suivants:

- Le Burkina Faso: 400 terroristes ont été tués lors d'un assaut, mené par les Forces armées burkinabées contre des groupes terroristes qui ont tenté d'occuper une base militaire, ont annoncé des sources sécuritaires burkinabées.
- Le Mali: le chef d'État malien a annoncé que les forces armées de l'ordre ont eu la mainmise sur Kidal, révélant que l'armée a mené un raid sur la région de Kidal, faisant « des pertes considérables » dans les rangs des éléments armés Azawad.
- Le Niger : le procureur général auprès de la Cour d'appel de Niamey a affirmé que le président déchu Mohamed Bazoum avait tenté de s'évader. Dans des déclarations diffusées par la télévision nationale, Bazoum et sa famille ont été arrêtés, pendant qu'ils portaient des effets variés.
- Le Tchad : la campagne officielle pour le référendum constitutionnel au Tchad a démarré, en dépit des divisions entre les principaux composants de la scène politique, et des accusations adressées au gouvernement pour avoir dérogé aux décisions du Dialogue national.
- La Mauritanie : la Mauritanie tient à ranimer la coopération dans le domaine du renseignement avec ses partenaires dans les deux régions du Sahel et de la Corne africaine, afin de booster la sécurité dans la région, et de faire face au progrès des mouvements radicaux.

LA CIMCT ACCUEILLE LES NOUVEAUX DÉLÉGUÉS DU NIGER



La Coalition Islamique Militaire pour Combattre le Terrorisme (CIMCT) a fait ses adieux, le mardi 21 novembre 2023, aux délégués de la République du Niger, le colonel Ibrahim Moussa, et le colonel Mahman Souri Diallo, après la fin de leur mandat. « La médaille de la CIMCT » et « le brevet de la CIMCT » qui est un certificat agréé, ont été décernés aux anciens représentants nigériens, à l'habitude de la Coalition avec tous les délégués dont le mandat fin.

La République du Niger a mandaté le colonel Adamou Abdou et le colonel Boubakar Bako pour succéder aux anciens délégués. Les nouveaux délégués ont pris ses fonctions, le jeudi 30 mai 2023, et ont été accueillis, au siège de la Coalition Islamique Militaire Contre le Terrorisme (CIMCT), par son secrétaire général, le Major Général Pilote Mohammad bin Saïd Al-Moghidi, qui leur a souhaité tout le succès dans l'accomplissement de leurs fonctions.







La CIMCT félicite les États membres à l'occasion de leurs fêtes nationales

La Coalition Islamique Militaire pour Combattre le Terrorisme (CIMCT) a félicité respectivement l'État de la Palestine à l'occasion de la fête de l'Indépendance, qui est intervenu le 5 novembre 2023, le Royaume du Maroc à l'occasion du 68ème anniversaire de son indépendance, qui est intervenu le 18 novembre 2023, le Sultanat d'Oman à l'occasion du 53ème anniversaire de sa fête nationale, qui est également intervenu le 18 novembre 2023.

De même, la CIMCT a félicité la République du Liban à l'occasion du 80ème anniversaire de son indépendance, qui est intervenu le 22 novembre 2023, ainsi que la République islamique de Mauritanie, à l'occasion du 63ème anniversaire de son indépendance, qui a eu lieu le 28 novembre 2023.

La Coalition a souhaité davantage de sécurité et de prospérité à ces États et à leurs peuples respectifs.

Il est d'usage que les différents États et peuples célèbrent leurs fêtes nationales, compte tenu de l'importance de cette habitude dans l'affermissement de leur appartenance à leurs patries et de leur esprit national.